

Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **BASTION***

de la société DOW AGROSCIENCES S.A.S.
enregistrée sous le n°2014-3304

Vu les conclusions de l'évaluation du 15 février 2016,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	BASTION APASON SANDRO STARTER PLUS
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	DOW AGROSCIENCES S.A.S. 371, rue Ludwig Van Beethoven CS 50229 06560 VALBONNE FRANCE
Formulation	Suspo-émulsion (SE)
Contenant	100 g/L - fluroxypyr 2,5 g/L - florasulame
Numéro d'intrant	2010240
Numéro d'AMM	2010240
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le

29 AVR. 2016



Françoise WEBER
Directrice générale adjointe des produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Emballage(s) du produit

Vente et distribution	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages:	
Emballage	Contenance
Bouteille en polyéthylène fluoré de haute densité	1 L
Bidon en polyéthylène fluoré de haute densité	2 L
Bidon en polyéthylène fluoré de haute densité	3 L
Bidon en polyéthylène fluoré de haute densité	5 L
Bidon en polyéthylène fluoré de haute densité	15 L
Bidon en polyéthylène téréphthalate	10 L
Bidon en polyéthylène téréphthalate	15 L
Bidon en polyéthylène téréphthalate	20 L

La demande pour les emballages d'une contenance inférieure à 1L est refusée en absence d'étude de stabilité avec suivi de la prise en masse et de la déformation au cours du temps.